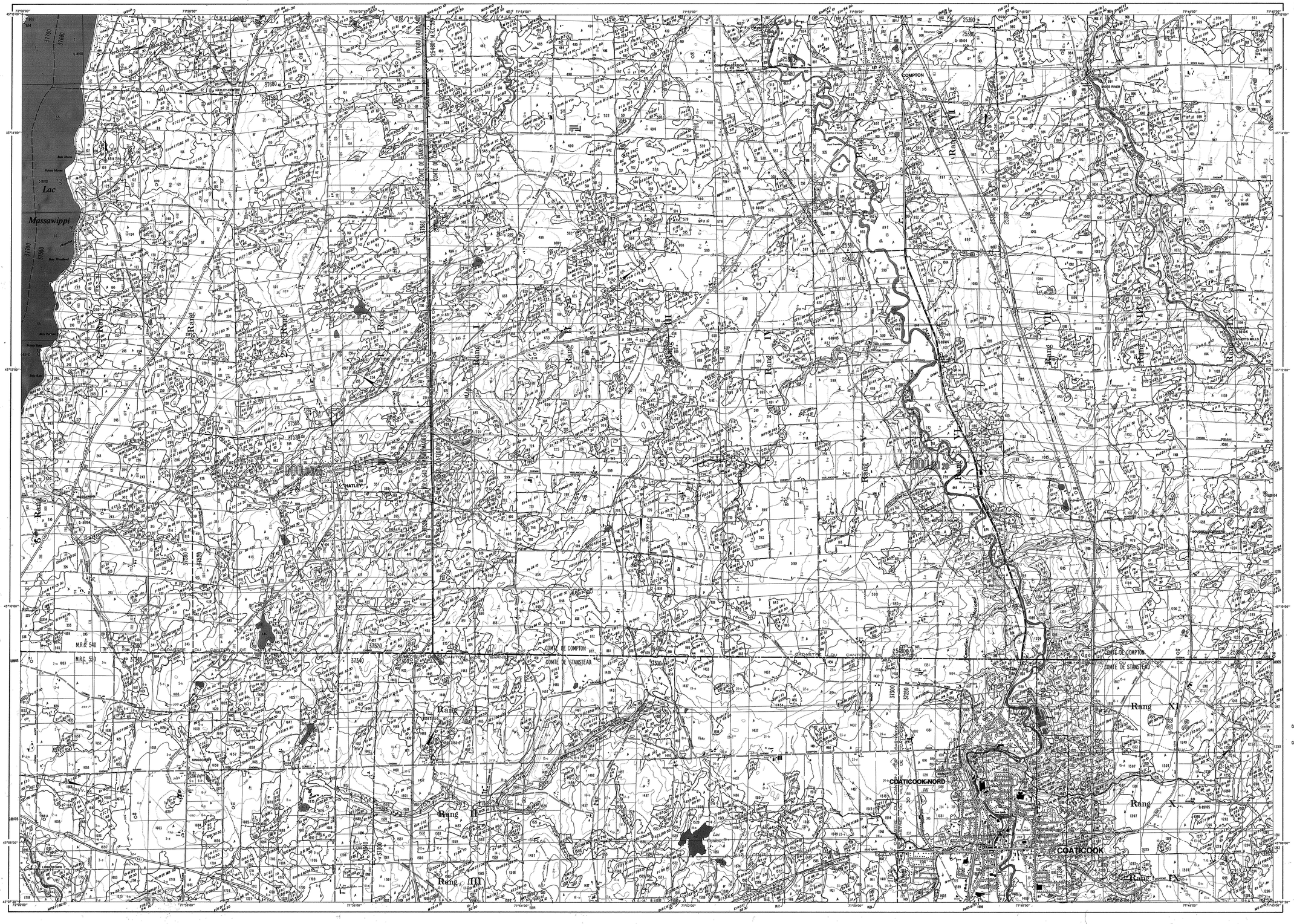


# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
## MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
## DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
## SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

# CARTE FORESTIÈRE

**ÉCHELLE 1:20 000**

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour-jour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élevoir
Ancrage, bouée d'hydrophones
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

## LÉGENDE FORESTIÈRE

### TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pruche (plantation)
Pessière
— à l'épinette noire et/ou l'épin rouge occupant plus de 75% de la portée (...)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pruche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— à l'épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— à thuya (cèdre)
— à pin gris et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — — où le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
Pinède à pin gris
— — — (où le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pruche
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (où le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pruche
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — (plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin rouge
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin rouge
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec mélèze
— — — avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
Bétulaie à bouleaux blancs
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplerais avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Érablière à érable rouge
Érablière résineuse
— sur station mésique
— sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillu
— d'essences tolérantes
— d'essences intolérantes
— sur station humide
— (plantation)
Bétulaie à bouleaux blanc et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplerais
Érablière rouge
Érablières
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peuplier
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF
Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER
Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

### PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

### DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanche uniquement
① 1-8 50% ② 50-8 99%

### ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

### CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

| CLASSES | TOBES DE: |
|---|---|
| 10 (ans) | 0-20 ans |
| 30 | 21-40 |
| 50 | 41-60 |
| 70 | 61-80 |
| 90 | 81-100 |
| 100 | 101 et plus |

FORÊT ÉTAGÉE

| CLASSES | |
|---|---|
| 70-30 (ans) | 30-70 (ans) |
| 80-30 | 30-80 |
| 90-30 | 30-90 |
| 100-30 | 30-100 |
| 120-70 | 70-120 |

### FORÊT HÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, peuplé des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé des tiges et plus de 90 ans. Autres peuplements, peuplé des tiges vert plus de 60 ans.

### GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

| DENSITÉ \ HAUTEUR | 30cm 1 | 1m 2 | 10m 3 | 16m 4 | 7m 5 | 7m 6 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A 80% | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | 6 |
| B 60% | B1 | B2 | B3 | B4 | B5 | 6 |
| C 40% | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | 6 |
| D 25% | D1 | D2 | D3 | D4 | D5 | 6 |

### CLASSES DE PENTE

| CLASSES | % DE PENTE | SYMBOLES CARTO. |
|---|---|---|
| Légère | 0 à 30% | ocean |
| Modérée | 31 à 60 % | m |
| Forte | 61 à 90 % | f |
| Extrême | 91 % et plus | e |
| Superficie accidentée de parcelle | > 25 % | a |

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

### CODES ÉCO IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C1 D1 — station — classe de pente — classe d'âge — perturbation — classe de couvert — classe de densité — sous groupe d'essences — groupement d'essences

F 12 E 1 D1 — classe de yeuris — classe d'âge — groupe de l'origine — origine — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : Année de publication : Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/89
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

### TABLEAU D'ASSEMBLAGE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 31 H 8 | 21 E 5 | | 21 E 6 |
| S.E. | S.O. | S.E. | S.O. |
| N.E. | N.O. | N.E. | N.O. |
| 31 H 1 | 21 E 4 | | 21 E 3 |
| S.E. | S.O. | S.E. | S.O. |
| N.E. | N.O. | N.E. | N.O. |

**21 E/4 N. O.**

### COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle
Région écologique
Municipalité régionale de comté

5 51-1
1
000 00 20
2040 2
512
37240*
2d*
M.R.C. 530 COATICOOK*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :

59